

2
 JOURS

PENSER ET RÉALISER LE PROJET PERSONNALISÉ DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le projet personnalisé d'accompagnement est au cœur de la mission des ESSMS. Constitué comme un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'usager ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir et des « besoins pour » compensatoires (en référence à la nomenclature SERAFIN PH).

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et ses enjeux.
- Engager une réflexion sur les notions de « projet », de « participation » et d' « inclusion ».
- S'approprier une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Se saisir de la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.

CONTENUS

- » **Le cadre légal et l'esprit des lois**
 Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».
 Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique.
- » **La démarche de projet personnalisé**
 Étapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.
 Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».
 Construction d'une trame d'observation.
 Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».
 Évaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.
- » **Le rôle du référent ou coordinateur de projet**
 Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité.
- » **Le projet personnalisé d'accompagnement en lien avec SERAFIN PH**
 La nomenclature SERAFIN PH : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement.
 Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.